

Motoneigistes et cyclistes bannis des terres agricoles

Les agriculteurs de la région pourraient emboîter le pas

KATERINE BELLEY-MURRAY

kbelley-murray@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Mécontents du resserrement des règles de calcul de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) de la Financière agricole du Québec, les agriculteurs de la région pourraient interdire aux motoneigistes et aux cyclistes de circuler sur leurs terres.

Déjà, des agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue ont mis cette mesure en place.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a reçu une lettre du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Claude Béchar, stipulant que le dossier de l'ASRA est clos. Les mesures de resserrement vont donc s'appliquer comme prévu. Les mesures décriées font en sorte que le quart des producteurs les moins efficaces est éliminé du calcul de la moyenne pour établir le montant des compensations financières de l'ASRA. De ce fait, les revenus stabilisés sont moins importants pour les producteurs.

« Nous n'écarterons aucun moyen

de pression. S'il faut le faire (bloquer les sentiers), nous allons le faire. Le dossier n'est pas clos du tout. Nous n'acceptons pas cette mesure. Nous avons laissé passer plusieurs choses, mais il n'est pas question que nous fléchissions là-dessus », affirme le président de l'UPA, André Fortin.

Ce dernier rencontrera d'autres présidents des fédérations de l'UPA à travers le Québec les 19 et 20 août.

« La mesure pourrait être mise en place en 2011, dépendamment de la production. Ces revenus en moins feront en sorte que nous ne serons plus capables d'exporter, tant au niveau provincial qu'international. Il y a déjà des fermiers qui doivent mettre la clé sur la porte, alors avec cette mesure, on peut penser que le nombre de fermes dans la région diminuera. »

Motoneigistes

Du côté du Club Caribou-Conscrits, le président Yves Simard explique que si les producteurs devaient empêcher ses 5000 membres de circuler sur les terres, il deviendrait impossible de se rendre sur les

monts Valin en motoneige. « La moitié de nos sentiers sont sur les monts Valin. Si on n'utilise pas les terres agricoles, on ne peut pas s'y rendre autrement qu'en voiture. Les agriculteurs

« S'il faut le faire (bloquer les sentiers), nous allons le faire. Le dossier n'est pas clos du tout. Nous n'acceptons pas cette mesure. Nous avons laissé passer plusieurs choses, mais il n'est pas question que nous fléchissions là-dessus. »

- André Fortin, UPA

se sont déjà servis de nous pour faire du chantage. J'espère que ce ne sera pas le cas cette fois. C'est certain que nous sommes un bon moyen de pression, puisque l'industrie de la motoneige génère environ 50 M\$ de revenus par année au Saguenay-Lac-Saint-Jean. » □





kbeney-murray@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Mécontents du resserrement des règles de calcul de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) de la Financière agricole du Québec, les agriculteurs de la région pourraient interdire aux motoneigistes et aux cyclistes de circuler sur leurs terres.

Déjà, des agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue ont mis cette mesure en place.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a reçu une lettre du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Claude Béchard, stipulant que le dossier de l'ASRA est clos. Les mesures de resserrement vont donc s'appliquer comme prévu. Les mesures décriées font en sorte que le quart des producteurs les moins efficaces est éliminé du calcul de la moyenne pour établir le montant des compensations financières de l'ASRA. De ce fait, les revenus stabilisés sont moins importants pour les producteurs.

« Nous n'écarterons aucun moyen

quel que soit, nous allons le faire. Le dossier n'est pas clos du tout. Nous n'acceptons pas cette mesure. Nous avons laissé passer plusieurs choses, mais il n'est pas question que nous fléchissions là-dessus », affirme le président de l'UPA, André Fortin.

Ce dernier rencontrera d'autres présidents des fédérations de l'UPA à travers le Québec les 19 et 20 août.

« La mesure pourrait être mise en place en 2011, dépendamment de la production. Ces revenus en moins feront en sorte que nous ne serons plus capables d'exporter, tant au niveau provincial qu'international. Il y a déjà des fermiers qui doivent mettre la clé sur la porte, alors avec cette mesure, on peut penser que le nombre de fermes dans la région diminuera. »

Motoneigistes

Du côté du Club Caribou-Conscrits, le président Yves Simard explique que si les producteurs devaient empêcher ses 5000 membres de circuler sur les terres, il deviendrait impossible de se rendre sur les

les monts Valin. Si on n'utilise pas les terres agricoles, on ne peut pas s'y rendre autrement qu'en voiture. Les agriculteurs



S'il faut le faire (bloquer les sentiers), nous allons le faire. Le dossier n'est pas clos du tout. Nous n'acceptons pas cette mesure. Nous avons laissé passer plusieurs choses, mais il n'est pas question que nous fléchissions là-dessus. »

- André Fortin, UPA

se sont déjà servis de nous pour faire du chantage. J'espère que ce ne sera pas le cas cette fois. C'est certain que nous sommes un bon moyen de pression, puisque l'industrie de la motoneige génère environ 50 M\$ de revenus par année au Saguenay-Lac-Saint-Jean. » □

Président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, André Fortin assure que les membres de son organisation n'hésiteront pas à user de moyens de pression afin de contrer la décision de la Financière agricole, relativement au resserrement des règles de calcul de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles.

(Archives)

Ouverture de la boutique Découverte du Fjord

Saguenay bien en vue à Tadoussac

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La région touristique du fjord du Saguenay a maintenant sa vitrine à Tadoussac depuis l'ouverture de la boutique Découverte du Fjord dans un immeuble adjacent au célèbre hôtel et qui permettra d'informer les touristes sur ce qui se passe ici.

La directrice du tourisme à Promotion Saguenay, Priscilla Nemey, indique qu'il ne s'agit pas d'un kiosque d'information touristique traditionnel. Il s'agit d'un commerce dont l'objectif est de mettre en valeur différents produits réalisés par des artisans de la région ainsi que des spécialités agroalimentaires. Les visiteurs ont également accès à un présentoir de brochures touristiques contenant des informations sur les principaux attraits du Fjord.

La décision de Promotion Saguenay et de ses partenaires

a été prise quand un local s'est libéré sur la rue du Bord de l'eau.

La boutique sera ouverte pendant toute la saison touristique

pour accueillir un maximum de visiteurs. □



accueille chaque année plus ou moins 400 000 visiteurs qui, pour la grande majorité, vont retourner par la route habituelle dans Charlevoix », indique M^{me} Nemey.

Le local retenu est bien situé selon cette dernière et devrait permettre de faire en sorte qu'un certain nombre de visiteurs choisissent de prendre la direction du Saguenay par la route 172, ou même de certaines destinations avec les croisiéristes qui se rendent dans d'autres municipalités riveraines du fjord.

« Nous souhaitons pouvoir vendre des produits régionaux et aussi faire en sorte que les visiteurs changent leurs habitudes et rentrent à Québec en passant par ici. Il y a un potentiel important à Tadoussac. Les employés de la boutique ont reçu une formation afin de répondre aux questions des visiteurs qui ont l'intention de venir nous visiter. »



// AUBERGE LA TOURELLE

L'Auberge La Tourelle à Saint-Fulgence a été adoptée par de nouveaux propriétaires, Anne Farine-Teufel et Maximilien Teufel-Harvey, des restaurateurs originaires de la Suisse. Ce magnifique château qui trône à l'entrée du fjord du Saguenay est un petit joyau. On leur souhaite beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure. Le point de vue que nous offre la terrasse est géant.

(Photo Michel Tremblay)

Une première pelletée après 10 ans

Saint-Fulgence aura son nouveau système d'aqueduc après plusieurs démarches

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

SAINT-FULGENCE — Après 10 ans d'efforts et de démarches devant les tribunaux administratifs, la municipalité de Saint-Fulgence a procédé à la levée de la première pelletée de terre pour marquer le début des travaux de construction d'un nouveau réseau d'eau potable au coût de 9,9 M\$ alimenté par la nappe phréatique située dans le nord du territoire.

« Je me réjouis de la mise en oeuvre de ce projet d'infrastructures qui permet à la municipalité de Saint-Fulgence de se doter d'un réseau d'aqueduc plus performant et répon-

dant aux normes en vigueur aujourd'hui. L'ensemble de ces interventions contribuera au mieux-être de la population ainsi qu'au développement de la

surface alimentée par la rivière aux Foins par des puits artésiens qui capteront l'eau dans la nappe phréatique. Cette nouvelle source d'approvision-

L'eau sera pompée et acheminée au coeur du village dans un réservoir d'une capacité de 680 mètres/cubes. Le réservoir servira pour combler des besoins de pointe de consommation ainsi que de protection contre les incendies.

municipalité dans une perspective de développement durable », a indiqué le maire Gilbert Simard dans le cadre de cette première pelletée de terre.

Selon les explications fournies par le maire, le projet consiste à remplacer la prise d'eau de

nement doit permettre la mise aux normes des installations municipales afin de répondre aux nouvelles exigences de salubrité décrétées après la crise de l'eau potable de Walkertown en Ontario.

L'eau sera pompée et acheminée au coeur du village dans un réservoir d'une capacité de 680 mètres/cubes. Le réservoir servira pour combler des besoins de pointe de consommation ainsi que de protection contre les incendies. La municipalité enfouira 13 kilomètres de conduites d'alimentation et



Le maire de Saint-Fulgence, Gilbert Simard, et le ministre Serge Simard étaient bien fiers de procéder à la pelletée de terre officielle.

Protection de la cour contre ses créanciers

AbitibiBowater prépare sa sortie

PRESSE CANADIENNE

MONTREAL - Le producteur de papier journal AbitibiBowater pourrait mettre fin à près de 18 mois de protection de la cour contre ses créanciers, le 1^{er} octobre, si ses créanciers acceptent à la fin août un plan de restructuration qui réduirait sa dette de façon importante.

La société montréalaise jouit de la protection de la cour au Canada et aux États-Unis depuis avril 2009.

Cela pourrait cependant prendre fin dans neuf semaines si les créanciers non garantis de l'entreprise se prononcent en faveur d'un plan de restructuration détaillé, lors d'une rencontre qui devrait avoir lieu le 26 août.

Pour leur part, la Cour supérieure du Québec et la Cour des faillites des États-Unis se prononceraient au début septembre sur ce plan de restructuration.

L'échéancier proposé devrait être approuvé vendredi.

La société a obtenu le soutien de ses principaux créanciers obligataires et du comité de ses créanciers non garantis aux États-Unis. L'appui de ce comité est particulièrement significatif, car il est très peu fréquent qu'un juge des faillites américain s'oppose à un plan ayant obtenu le feu vert d'un tel regroupement.

AbitibiBowater, le plus important producteur de papier journal en Amérique du Nord, a été contraint de mettre à pied 6000 employés et de réduire de

ses créanciers en tant que producteur davantage en mesure de faire face aux fluctuations des marchés et des devises, grâce à une baisse de ses coûts.

Le chef de la direction d'AbitibiBowater, David Paterson,

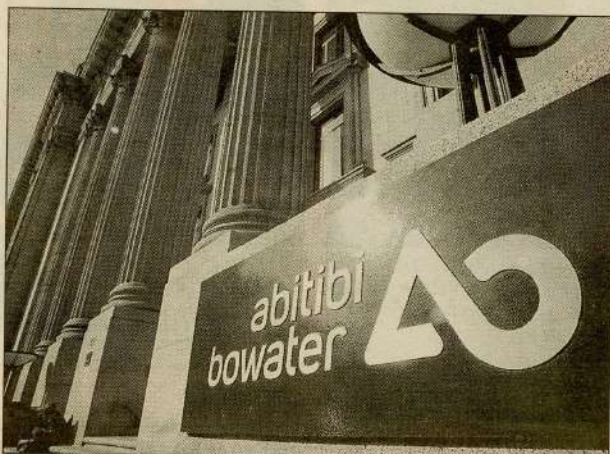
a affirmé que l'entreprise ne pouvait continuer comme elle le faisait pour réagir à la continue diminution de la demande de papier journal.

La société réorganisée espère tirer profit des occasions qui se présenteront à elle sur le marché des exportations, ainsi que des marchés en expansion prometteurs pour le papier utilisé dans les catalogues, les encarts de magazine, les publicités envoyées par la poste et les emballages.

La demande de papier journal a chuté d'environ 23 pour cent en Amérique du Nord, en 2009. Elle devrait diminuer de huit pour cent supplémentaires en 2010, et de cinq à sept pour cent par an lors de chacune

des quatre années suivantes, a indiqué M. Paterson.

AbitibiBowater a réduit son portefeuille d'actifs afin de se concentrer sur ses installations présentant les meilleures performances, en fermant ou mettant au ralenti l'équivalent d'une capacité de 3,4 millions de tonnes de papier depuis 2007. L'entreprise est actuellement en mesure de produire près de sept millions de tonnes de papier par année, incluant 3,7 millions au Canada et trois millions aux États-Unis. □



AbitibiBowater pourrait émerger de la protection de la cour contre ses créanciers le 1^{er} octobre, soit 18 mois après la décision.

(Photo La Presse)

Internet haute vitesse

Toute la région branchée en 2011

LAURA LÉVESQUE

llevesque@lequotidien.com

ROBERVAL - Tous les résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean devraient avoir accès à internet haute vitesse d'ici à décembre 2011. Ottawa vient d'accepter les projets de l'entreprise Barrett Xplore Inc, sous sa bannière XplorNet, qui couvrent les quatre MRC de la région.

Près de 8000 nouveaux foyers des milieux ruraux pourront se brancher à internet haute vitesse. À cela s'ajoutent les 2700 autres foyers inclus dans les projets de Vidéotron, acceptés par le gouvernement fédéral en mai dernier.

Cette deuxième vague de projets est attribuée dans le cadre du programme de 225 millions \$ « Large bande Canada: Un milieu rural branché », destiné aux citoyens des régions non ou mal desservies par les compagnies, en raison des coûts d'exploitation trop élevés.

« La combinaison des projets de Vidéotron et de notre technologie satellite offrira une couverture totale du territoire. Nous obtenons la plus grande part du marché, car

notre technologie s'apprête très bien dans votre région. Elle permet de connecter tout le monde peu importe le relief, autant au nord de Girardville que dans les montagnes », explique en entrevue téléphonique Charles Beaudet, directeur général, Québec et provinces de l'Atlantique, de Barrett Xplore, une entreprise néo-brunswickoise.

Près de 8000 nouveaux foyers des milieux ruraux pourront se brancher à internet haute vitesse.

En effet, la plate-forme de prestation de service par satellite permet à l'entreprise d'offrir une couverture aux abonnés des régions suburbaines, rurales et éloignées qui n'auraient autrement pas accès à un service internet haute vitesse abordable. Barrett Xplore a également obtenu le feu vert pour des projets en Mauricie. Cette victoire représente pour l'entreprise un total de plus de 14 000 foyers dans ces régions administratives.

« Cette annonce de nouveaux

gains est très importante pour nous, car nous avons fait du Québec notre priorité. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre un solide plan de croissance et d'exécution au Québec. Et l'annonce de ces deux régions administratives accroît le nombre de ménages attribués par le programme à Barrett Xplore à plus de 78 000 », se réjouit M. Beaudet.

Le détail financier et les secteurs précis qui seront couverts par ces projets demeurent flous.

« À ce moment, nous ne pouvons pas encore parler du montant octroyé par le gouvernement. Ce dernier s'engage à offrir un service abordable aux citoyens. Notre technologie par satellite coûte plus cher que les autres, mais elle est idéale pour les grands territoires du Québec où les gens sont éparpillés », estime Charles Beaudet.

Barrett Xplore exploite XplorNet Internet Services, le plus important fournisseur de service Internet haute vitesse en régions rurales au Canada, qui compte des abonnés et des détaillants dans chaque province et chaque territoire du pays. Son objectif est de combler le fossé numérique qui sépare les milieux urbains et ruraux. □



Le directeur général Québec et provinces de l'Atlantique de Barrett Xplore, Charles Beaudet, explique que la technologie de son entreprise se prête parfaitement à une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Courtoisie)

Projet environnemental à Saint-Fulgence 25 000 \$ pour ÉcoAction

SAINT-FULGENCE (CD) - Un nouveau projet environnemental, financé par Ottawa à hauteur de 24 846 \$, sera réalisé à Saint-Fulgence dans le cadre du programme communautaire ÉcoAction.

Selon le ministre Jean-Pierre Blackburn, cette subvention permettra d'appuyer les mesures prises à l'échelle locale en vue de réduire la pollution, d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau et de protéger des espèces sauvages et leur habitat naturel.

Dans le cadre de ce projet, 6000 arbustes devraient être plantés et 5800 mètres carrés de berge protégés. L'aménagement de bandes riveraines aux lacs Roger et Laurent permettra d'encourager les riverains à adopter des comportements qui amélioreront la qualité de l'eau de ces lacs afin d'éviter la formation des fleurs d'eau d'algues bleu-vert. Selon Marc Hudon, président de la ZIP Saguenay, il faut relever le défi ensemble afin de pouvoir continuer à profiter de nos plans d'eau et éviter que nos lacs ne meurent sous l'action des fleurs d'eau d'algues bleu-vert.

Le programme de finance-



Le ministre Jean-Pierre Blackburn croit que cette subvention va permettre d'appuyer les mesures prises à l'échelle locale en vue de réduire la pollution.

(Archives)

ment communautaire ÉcoAction permettra à l'organisme local sans but lucratif d'instaurer des mesures qui mèneront à des réductions des émissions de gaz à effet de serre, à une eau plus propre et à la protection de la nature. □

Ouverture de la boutique Découverte du Fjord

Saguenay bien en vue à Tadoussac

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

La décision de Promotion Saguenay et de ses partenaires

a été prise quand un local s'est libéré sur la rue du Bord de l'eau.

La boutique sera ouverte pendant toute la saison touristique

pour accueillir un maximum de visiteurs. □

CHICOUTIMI - La région touristique du fjord du Saguenay a maintenant sa vitrine à Tadoussac depuis l'ouverture de la boutique Découverte du Fjord dans un immeuble adjacent au célèbre hôtel et qui permettra d'informer les touristes sur ce qui se passe ici.

La directrice du tourisme à Promotion Saguenay, Priscilla Nemey, indique qu'il ne s'agit pas d'un kiosque d'information touristique traditionnel. Il s'agit d'un commerce dont l'objectif est de mettre en valeur différents produits réalisés par des artisans de la région ainsi que des spécialités agroalimentaires. Les visiteurs ont également accès à un présentoir de brochures touristiques contenant des informations sur les principaux attraits du Fjord.



La directrice du tourisme à Promo-

« Depuis plusieurs années, on regarde ce qui se passe à Tadoussac. Il s'agit d'une icône de l'industrie touristique. Tadoussac accueille chaque année plus ou moins 400 000 visiteurs qui, pour la grande majorité, vont retourner par la route habituelle dans Charlevoix », indique M^{me} Nemey.

Le local retenu est bien situé selon cette dernière et devrait permettre de faire en sorte qu'un certain nombre de visiteurs choisissent de prendre la direction du Saguenay par la route 172, ou même de certaines destinations avec les croisiéristes qui se rendent dans d'autres municipalités riveraines du fjord.

« Nous souhaitons pouvoir vendre des produits régionaux et aussi faire en sorte que les visiteurs changent leurs habitudes et rentrent à Québec en passant par ici. Il y a un potentiel important à Tadoussac. Les employés de la boutique ont reçu une formation afin de répondre aux questions des visiteurs qui ont l'intention de venir nous visiter. »